



**HAL**  
open science

## **Femmes et négociations diplomatiques entre France et Espagne au XVIIIe siècle**

Guillaume Hanotin

► **To cite this version:**

Guillaume Hanotin. Femmes et négociations diplomatiques entre France et Espagne au XVIIIe siècle. Genre & histoire, 2013, Réseaux de femmes, femmes en réseaux, 12-13, 12 p. <10.4000/genrehistoire.1855>. <hal-02485905>

**HAL Id: hal-02485905**

**<https://hal.science/hal-02485905v1>**

Submitted on 22 Mar 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

## Femmes et négociations diplomatiques entre France et Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle

Guillaume Hanotin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/genrehistoire/1855>  
DOI : 10.4000/genrehistoire.1855  
ISSN : 2102-5886

### Éditeur

Association Mnémosyne

Ce document vous est fourni par Université Bordeaux Montaigne



### Référence électronique

Guillaume Hanotin, « Femmes et négociations diplomatiques entre France et Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Genre & Histoire* [En ligne], 12-13 | Printemps-Automne 2013, mis en ligne le 30 décembre 2013, consulté le 20 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/1855> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/genrehistoire.1855>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Femmes et négociations diplomatiques entre France et Espagne au xviii<sup>e</sup> siècle

Guillaume Hanotin

---

- 1 L'étude des négociations dans les relations « inter princières<sup>1</sup> » offre un exemple pour déceler comment interagissaient hommes et femmes dans les cercles d'un pouvoir d'une société d'Ancien Régime au tournant des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. On s'intéressera plus particulièrement ici aux cours de France et d'Espagne et à l'activité des négociateurs.
- 2 La poursuite d'une carrière au service d'un souverain, la présence dans une cour et la quête de faveurs ou de grâces impliquait obligatoirement le recours à des réseaux. Comme cela a déjà été souligné, la notion de réseau invite à sortir de conceptions trop pyramidales des pouvoirs pour privilégier des dynamiques et délaissier des conceptions trop figées<sup>2</sup>. L'enjeu est de se détourner de l'image que les monarchies donnent d'elles-mêmes, à savoir celles de systèmes politiques où les regards sont concentrés sur la figure du souverain et moins souvent sur ceux qui les entourent et les consultent. S'intéresser à la notion de réseau de pouvoir revient donc à vouloir saisir les réalités et les pratiques de l'exercice du pouvoir dans ses multiples aspects et notamment la place des femmes. Si cette méthode semble adaptée à l'étude des pouvoirs, elle paraît également pertinente pour analyser le rôle des femmes trop souvent absentes des sources normatives ou théoriques.
- 3 Associer les femmes à l'étude du pouvoir est longtemps apparu comme une gageure. Les femmes demeurant d'éternelles mineures dans le cadre juridique des sociétés modernes, il n'en fallait pas plus pour que l'étude de leur rôle dans les sphères du pouvoir soit déconsidéré. L'historiographie des femmes de pouvoir a ensuite été mise à l'écart ou envisagée avec suspicion<sup>3</sup>. Des études plus récentes ont permis d'ouvrir la voie à de nouvelles interrogations sur l'interaction entre femmes et pouvoirs<sup>4</sup>. L'analyse et la comparaison du statut et du rôle de différentes princesses en Europe entre le xvi<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle révèlent combien elles demeuraient l'un des enjeux des

négociations entre les princes et de la vie de cour, même si elles étaient exclues d'une participation directe au pouvoir<sup>5</sup>. Les travaux sur les reines de France et d'Espagne ont aussi permis de réévaluer leurs fonctions dans les institutions monarchiques d'Ancien Régime<sup>6</sup>. L'histoire des négociations a permis également de mieux comprendre comment des souveraines ont pu participer à l'établissement de la paix ou à la conclusion d'une alliance. Plus généralement le rôle des femmes dans la diplomatie est mieux connu grâce notamment aux travaux de Lucien Bély<sup>7</sup>.

- 4 L'heure est venue de s'intéresser à d'autres figures féminines que les souveraines. Si l'étude des réseaux d'un négociateur permet de mettre en évidence combien ils mêlaient hommes et femmes, il n'est pas aisé de retracer l'action précise d'une femme dans les cercles du pouvoir. En effet, les sources conservées sont très majoritairement rédigées et destinées à des hommes. Toutefois, quelques mentions permettent d'entrevoir le rôle des femmes dans le cadre d'une action diplomatique. Dans une correspondance diplomatique, il est aussi possible de glaner des allusions, des mentions ou même parfois de longs passages consacrés à une femme. Si ces sources sont pour la plupart rédigées par des hommes, susceptibles de reproduire les stéréotypes classiques et ambivalents à propos des femmes, elles offrent toutefois une autre vision de celles-ci puisqu'elles ne sont pas destinées à un large public. Ces références, disponibles dans les correspondances diplomatiques, relèvent en effet pour beaucoup de la confidentialité ou du secret<sup>8</sup>. Cela n'interdit pas les clichés mais les enjeux d'images ou de représentation ne sont pas les mêmes que dans d'autres types d'imprimés comme les satires, la littérature polémique ou encore tout type de document destiné à une large diffusion. Si l'image ou les normes sociales propres aux femmes affleurent dans ces documents, ce sont davantage les usages et les pratiques diplomatiques dans lesquelles elles apparaissent qui nous intéressent ici. En effet, intégrées à un réseau d'alliance ou mêlées à une négociation, elles pouvaient participer à l'exercice du pouvoir.
- 5 Il s'agit donc de cerner la présence des femmes dans un réseau de nature politique afin de mettre en évidence dans quelle mesure elles participaient à l'activité d'un diplomate et de déceler comment leurs interventions et leurs initiatives s'articulaient avec celles plus spécifiquement réservées aux hommes.
- 6 La distinction entre réseau familial et « professionnel » n'existant pas dans les sociétés de l'époque moderne, il convient dans un premier temps de mettre en évidence la place et le rôle des épouses à la cour. Ensuite, une deuxième partie sera consacrée à l'usage du réseau, c'est-à-dire comment un officier, un ministre et un courtisan s'appuyaient sur différentes figures féminines pour obtenir une faveur ou une grâce. Enfin, une troisième partie permettra de souligner la diversité sociale et de caractériser plus finement des « pratiques féminines » du pouvoir.

## I. L'épouse : appui ou pilier d'un réseau

- 7 La figure de l'épouse jouait un rôle primordial dans les stratégies d'ascension sociale. Dans le cadre de la grande aristocratie de cour, les épouses permettaient de nouer des liens avec des clans ou des cercles de relations différents et d'accroître ainsi un réseau de relation. Ce phénomène a déjà fait l'objet de nombreuses études notamment pour la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Les épouses pouvaient ainsi appuyer les ambitions de leurs époux en leur donnant accès à leur propre réseau. Il en est ainsi pour l'ambassadeur Amelot de Gournay. Entré au Parlement de Paris comme conseiller en

1674, il devient maître des requêtes en 1677, peu de temps avant son mariage, le 3 juin 1679, avec Catherine Le Pelletier de la Houssaye<sup>10</sup>. Grâce à cette cousine de la femme du chancelier de Pontchartrain, le marquis de Gournay peut ainsi entrer en contact avec le puissant clan Pontchartrain dont les ramifications et l'étendue s'étendent bien au-delà de la cour<sup>11</sup>. En épousant Catherine Le Pelletier, Michel-Jean Amelot devient par ailleurs beau-frère d'Henri d'Aguesseau – intendant et père du futur chancelier. Ce mariage qui ressemble à tant d'autres se révéla particulièrement bénéfique pour Amelot. En effet, grâce à cette parentèle, il obtient une place au Conseil de Commerce qui le place dans l'entourage direct du ministre de la marine et du Contrôleur Général des finances<sup>12</sup>. L'exemple de ce mariage illustre combien l'épouse pouvait ouvrir son réseau au bénéfice de son mari. Cette complémentarité s'avéra capitale pour la suite du parcours d'Amelot.

- 8 Les logiques de réseaux sont utiles pour comprendre les opportunités et le sens des stratégies personnelles pour l'obtention d'un poste ou d'une charge mais leur étude ne saurait se réduire à celle de ces liens au risque de dissimuler d'autres rôles ou fonctions qui peuvent s'avérer cruciales. Aussi, les épouses participent parfois directement à l'exercice des fonctions de leur conjoint. Dans le cadre d'une négociation diplomatique, l'ambassadrice peut servir d'intermédiaire utile et commode. Sans rappeler le rôle bien connu de la maréchale de Guébriant qui accompagne Marie de Gonzague en Pologne en 1646<sup>13</sup> ou celui d'Henriette d'Angleterre lors de la négociation du traité de Douvres en 1670<sup>14</sup>, l'intervention des femmes dans le cours d'une ambassade constitue une pratique courante qui est liée au caractère courtisan du cadre dans lequel les missions se déroulent. Issue de la noblesse, elles maîtrisent les codes de bonne conduite et les civilités propres à la cour.
- 9 Dans la vie diplomatique, les épouses d'ambassadeurs apportent parfois un précieux et subtil concours à la mission de leurs maris. Dans un monde curial, l'ambassadrice peut jouer des sociabilités courtoises pour gagner l'amitié ou à défaut, le respect, des Grands et des principaux ministres<sup>15</sup>. À la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la cour de Charles II d'Espagne, tiraillée par les questions concernant sa succession, devient ainsi le théâtre de tractations diplomatiques. La marquise d'Harcourt, épouse de l'ambassadeur du roi de France, est ainsi appréciée à la cour de Madrid car elle a su gagner la confiance de reine Marie-Anne de Neubourg et des dames de la cour qui lui rendent visite. Elle accentue ainsi l'opposition entre la bienveillance dont jouit l'ambassadeur de Louis XIV et la mésestime du représentant impérial, le comte d'Harrach, dont l'épouse n'est pas appréciée<sup>16</sup>. En 1701, un mémoire sur les affaires espagnoles est composé spécialement à l'intention de la marquise d'Harcourt<sup>17</sup>. Si l'auteur reste inconnu, on peut penser que ce document a été rédigé par un membre de l'entourage du secrétaire d'État des Affaires Étrangères, puisque il a été conservé dans ses archives et que l'abondance d'informations correspond à celle d'un auteur très informé.
- 10 D'ailleurs ce rôle peut être publiquement reconnu. Dans les lettres d'instructions qui sont remises au prince d'Harcourt, un parent du précédent chargé d'escorter la jeune Marie-Louise d'Orléans en 1679, son épouse est explicitement mentionnée<sup>18</sup>. Or, à la lecture de l'ensemble de l'instruction, il apparaît qu'il ne s'agit pas simplement d'un usage comme une marque de politesse ou de courtoisie. En effet, la princesse est mentionnée lorsque son intervention est jugée nécessaire. Lors des visites aux Grands et des différentes cérémonies et démarches au moment de l'arrivée d'un ambassadeur dans une cour, la présence de son épouse n'est pas souhaitée. En revanche tout ce qui

concerne la jeune reine, qui doit être guidée, implique que l'épouse d'Harcourt soit présente. On assiste ainsi à un véritable partage des tâches. Il revient à l'ambassadeur d'accomplir les formalités d'usage, comme celui de contacter l'introduit des ambassadeurs et de le prévenir de son arrivée alors que l'ambassadrice doit pour sa part s'occuper de la jeune reine. Cette dissociation des fonctions permet de souligner combien, derrière une visibilité limitée dans les sources, il est clair que l'épouse d'un ambassadeur peut être invitée à agir, à côté ou en appui, du négociateur. L'évocation de leur rôle dans les lettres d'instructions atteste d'ailleurs du pouvoir et de la fonction qui leur sont reconnus :

« L'on ne marque point ici les honneurs qui devront être faits à M<sup>me</sup> la Princesse d'Harcourt, parce que l'on ne doute pas du soin particulier que l'on apportera à Madrid pour lui rendre tous ceux qui sont dus à sa qualité, à celle d'ambassadrice et au choix que le Roi avoit fait d'elle pour accompagner la Reine Catholique<sup>19</sup>. »

- 11 À la cour de Madrid, les épouses jouent également un rôle d'intermédiaire. C'est par exemple le cas de celle de Jean Orry, envoyé pour assister Philippe V dans l'administration de ses finances dès 1701-1702. Elle lui transmet des informations que les ministres souhaitent lui confier. Ces derniers estiment en effet qu'il est plus sûr ou plus rapide de s'en remettre à son épouse plutôt que de recourir à une lettre<sup>20</sup>. Intermédiaires, elles peuvent transmettre des messages. Ainsi, la duchesse de Cadaval à la cour de Lisbonne est sollicitée pour remettre les plis destinés au secrétaire d'État du roi de Portugal, un souverain que les Bourbons espèrent alors pouvoir défaire de l'alliance anglaise<sup>21</sup>. Femme de l'un des grands seigneurs de la cour portugaise, la duchesse de Cadaval se trouve officiellement chargée de remettre les plis adressés par un ministre étranger. Or, son mari passe alors pour être l'un des partisans d'une alliance du roi de Portugal avec le roi de France. Ces épouses apparaissent comme des canaux dignes de confiance ; loin d'être uniquement des entremetteuses ou des courtisanes intrigantes, elles se révèlent comme des voies de l'information. Paradoxalement et loin de stéréotypes répandus, les femmes semblent liées aux nécessités de la discrétion et du silence. Leurs interventions restent marquées du sceau du secret. Complémentaires des hommes, leurs actions ne se confondent pas avec celles qui sont réservées à la gente masculine.
- 12 Dans le cadre d'un réseau diplomatique, l'appui d'une femme peut donc être de deux types, soit en tant qu'épouse d'un négociateur, elle peut être amenée à le seconder, soit elle sert de lien entre deux points, donnant ainsi corps à l'image d'un réseau où les hommes seraient les points et les femmes incarneraient les traits les reliant entre eux. Toutefois, peut-on envisager un rôle plus actif des femmes dans un réseau ? En d'autres termes, quelles capacités d'action leur sont-elles reconnues ?

## II. Femmes de cour, femmes de réseau.

- 13 Le souverain demeure souvent le premier dispensateur des dons. De la proximité du prince dépend l'obtention d'une faveur<sup>22</sup>. Sur ce point, l'étude des libéralités du prince a été profondément renouvelée. Les principaux postes et offices, que ce soit à la cour, à l'armée ou dans les différents conseils de la monarchie hispanique, servent de prébendes octroyées à des lignages afin d'asseoir une fidélité ou de contrôler une clientèle. Dans ce dispositif, le rôle des femmes est le plus souvent connu par les dénonciations dont elles font l'objet. Ainsi, une épouse, une maîtresse ou une

confidente peut être critiquée pour ses interventions en faveur d'une famille ou d'une personne, que celles-ci soient réelles ou totalement fantasmées.

- 14 À la cour de Madrid, durant la guerre de Succession d'Espagne, le rôle de la reine comme intermédiaire ne fait plus aucun doute. Il a été bien mis en évidence par les travaux d'Andujar Castillo<sup>23</sup>. Toutefois, il est difficile de faire la part entre ce qui est de son ressort et ce qui dépend de son trésorier Jean Goyeneche, lui-même lié aux clientèles des financiers de la cour<sup>24</sup>. À la faveur de la guerre, le service du roi dans les armées connaît un regain d'intérêt qui favorise une forme de mobilité sociale<sup>25</sup>. À la cour de Madrid, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une sorte de partage des tâches s'opère entre la princesse des Ursins, *camarera mayor* de la reine, et l'ambassadeur du roi de France. Il revient à la princesse de contrôler les principales charges auliques, que ce soit celles de la maison du roi ou de celle de la reine, alors que l'ambassadeur surveille surtout les nominations aux principaux postes militaires et administratifs. Plutôt que de savoir qui domine l'autre, mieux vaut envisager une répartition et une complémentarité des rôles plutôt qu'une hiérarchie demeurant insaisissable et contestable<sup>26</sup>.
- 15 Pour les grandes aristocrates de la cour, des interventions féminines dans la quête de la faveur royale sont facilement repérables. Si elles agissent en faveur d'un époux ou d'un neveu, leurs initiatives se rattachent à des logiques de lignages. Elles intercèdent le plus souvent en faveur d'un membre de leur famille et elles défendent ainsi leur maison de naissance en recommandant un cousin ou un neveu. La duchesse d'Albe, épouse de l'ambassadeur du roi d'Espagne à Versailles durant la guerre de Succession, intervient ainsi à plusieurs reprises auprès de différents ministres de Louis XIV et de Philippe V pour obtenir leur appui en faveur d'un cousin en lice pour une nomination à un évêché. Cette demande n'est pas – à notre connaissance – appuyée par l'ambassadeur, son époux. En effet, elle intervient pour Antonio Pons de Léon, un cousin issu de sa propre famille<sup>27</sup>. La trace d'une éventuelle nomination répondant favorablement à la demande de la duchesse d'Albe demeure pour l'heure introuvable. Cependant, il paraît plus intéressant de souligner que sa démarche est personnelle, sans appui ou médiation de son époux, et qu'elle agit en son nom propre pour un membre de sa famille. Elle illustre ainsi la capacité des femmes issues de la haute aristocratie à pouvoir défendre les intérêts de leur propre lignage, qui se confondent souvent avec leurs réseaux, et de leur libre chef, sans en référer à leur époux. Elles agissent donc de leur propre initiative et au bénéfice de leur famille, d'un lignage ou d'un allié. Cette activité de patronage et d'appui d'un réseau peut donc être aussi bien l'œuvre d'une femme que d'un homme.
- 16 La marquise de Torrecusa fit, par exemple, le renom de la famille de son époux<sup>28</sup>. Elle n'appartient pas à la plus haute noblesse mais une lettre du roi de France souligne la sollicitude dont les femmes peuvent faire l'objet dans le contexte d'une guerre de légitimation pour le pouvoir<sup>29</sup>. En effet, cette femme réussit, par son entregent et ses amitiés, à s'imposer au point de devenir dame d'honneur de la reine d'Espagne dont elle sut gagner la confiance. Son parcours révèle combien elle peut se dispenser de l'appui de son époux pour défendre ses intérêts. En effet, elle a la réputation « d'avoir de l'esprit<sup>30</sup> ». Arrivée en France avec la duchesse d'Albe, elle retourne à Madrid à l'invitation de Philippe V<sup>31</sup>. Son mari, qui sert alors dans ses armées, est bien moins connu, comme dissimulé à l'ombre de sa femme alors qu'il est Grand d'Espagne. La marquise semble s'être constituée un véritable réseau d'alliance durant son séjour à la cour de Versailles puisqu'à son retour, elle obtient plusieurs recommandations : Louis XIV et son secrétaire des Affaires Étrangères ordonnent à l'ambassadeur de la

soutenir autant qu'il le pourrait<sup>32</sup>. Signe de son indépendance, elle obtient, sur sa seule initiative, la faveur que le duc et la duchesse de Bourgogne deviennent parrain et marraine de son fils<sup>33</sup>.

- 17 Ces figures illustrent combien les femmes savent user d'un réseau qui leur est propre même si leurs interventions doivent être systématiquement replacées dans le cadre des liens personnels ou lignagers constitutifs des sociétés modernes. Les initiatives de la duchesse d'Albe et de la marquise de Torrecusa ne sont pas spécifiques à l'Espagne du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. On constate l'existence de logiques identiques dans l'entourage de M<sup>me</sup> de Maintenon<sup>34</sup>, de la princesse des Ursins, de Marie-Louise de Savoie, épouse de Philippe V, ou plus tard dans celui d'Elizabeth Farnèse<sup>35</sup>. Dans la mesure où les systèmes courtoisants font de la proximité des souverains la voie par excellence de la faveur et que dans le même temps les femmes trouvent dans cet espace la possibilité d'user de leur réseau de sociabilité et d'intervenir en faveur de leur parenté, on comprend pourquoi c'est là que leur rôle dans les stratégies d'ascension personnelle est le plus facilement repérable.
- 18 Dans les réseaux de cour, les femmes trouvent ainsi une place car il s'agit d'un des rares espaces où elles peuvent avoir des initiatives complémentaires de celles des hommes. Dans le cadre des réseaux diplomatiques, l'impression d'une mixité des réseaux se dégage mais il s'agit plutôt d'une suggestion que d'une conclusion. Si les femmes de la grande noblesse sont bien connues car mieux renseignées dans les sources et insérées dans les cours, espace de pouvoir par excellence, ce ne sont pas les seules figures féminines que l'on peut entrevoir dans le réseau d'un négociateur.

### III. Espaces féminins ou espaces de l'informel ?

- 19 Il est très difficile de retrouver dans les sources une trace des initiatives ou des interventions de femmes au sein d'un réseau si celles-ci n'appartiennent pas aux plus hautes couches de la société. Néanmoins, dans le réseau d'un négociateur, différents profils féminins se dessinent. Au-delà des éléments qui les distinguent, les multiples perceptions que peuvent en avoir les hommes ont un trait commun : elles révèlent le regard porté sur elles.
- 20 L'image et la perception des femmes sont ambivalentes. D'un côté, on leur reconnaît une réelle capacité à obtenir de l'information et à la transmettre, ce qui n'est pas une des moindres qualités dans le cadre d'une activité diplomatique, mais de l'autre, ces qualités de confidentes peuvent faire craindre l'ébrulement ou la diffusion de nouvelles, c'est-à-dire de rompre le secret. Si les femmes représentent un atout majeur pour l'information, elles constituent donc également sa principale menace. Ces deux regards portés une même personne, soulignent les perceptions ambiguës dont les femmes font l'objet. M<sup>me</sup> d'Aguirre, confidente du cardinal Portocarrero, l'un des artisans du testament en faveur du duc d'Anjou, participe activement aux manœuvres du parti français à la cour de Madrid. Confidente de la première épouse de Charles II, elle réussit à s'immiscer dans l'entourage de l'ambassadeur d'Harcourt et d'un oratorien, le père Martin<sup>36</sup>. Preuve de son importance, elle jouit d'un petit ermitage au *Buen Retiro*. De toutes les confidences, elle partage le secret du testament avec l'ambassadeur et plusieurs Grands d'Espagne. Dans un second temps, elle est étroitement surveillée puis écartée sans que le motif de sa mise à l'écart soit clair<sup>37</sup>. Elle

en sait trop pour ne pas devenir dangereuse. Obligée de se taire et de rentrer en France, elle apparaît donc suspecte et devint victime des secrets qu'elle détenait.

- 21 Outre M<sup>me</sup> d'Aguirre, la comtesse de Berlips<sup>38</sup> est également une personne incontournable de la cour de Madrid. Elle appartient à l'entourage le plus rapproché de la reine Marie-Anne de Neubourg et sa médiation est un passage obligé à qui veut accéder à la souveraine. Elle s'impose rapidement comme une figure incontournable y compris lorsqu'elle n'a plus de charge officielle<sup>39</sup>. L'influence, dont elle est créditée par l'ensemble des ambassadeurs et des partisans impériaux, souligne combien l'espace de la cour repose sur des réseaux et des structures informelles d'amitié et de patronage. À côté des charges auliques, il y a ainsi une place pour une foule d'intermédiaires sans poste officiel<sup>40</sup>. La comtesse de Berlips correspond par exemple directement avec l'ambassadeur impérial, le comte d'Harrach mais également avec l'électeur palatin.
- 22 La marquise de Gudanes constitue un autre exemple emblématique de la courtisane devenue informatrice de négociateurs<sup>41</sup>. Elle anime une sorte de « jardin politique » où les ministres étrangers viennent échanger des nouvelles. Son activité précise demeure cependant mal connue mais illustre bien l'insertion d'une femme dans les réseaux de pouvoir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la cour de Madrid. La distinction entre ce qui est de l'ordre de l'officiel et ce qui relève de l'officieux apparaît très floue voire fragile.
- 23 Dans ces réseaux de pouvoir, les épouses sont parfois bien plus redoutées que leurs maris. En 1603, Philippe III promulgue une nouvelle étiquette à l'instigation de son favori le comte de Lerma. Celui-ci avait été menacé par une conspiration ourdie dans l'entourage de la reine<sup>42</sup>. Entre 1704 et 1710, tant que la compétition entre Philippe V et Charles III n'est pas acquise au profit du premier, plusieurs dames de la haute aristocratie sont surveillées, voire exilées comme la marquise del Carpio et la comtesse de Palma plus redoutées que leurs maris<sup>43</sup>. La duchesse de Najera et sa fille sont emprisonnées au château de Ségovie car jugées traîtresses à la cause de Philippe V<sup>44</sup>. Une capacité de mobilisation et de contestation est souvent attribuée à leurs « discours » et à leurs correspondances<sup>45</sup>. Amelot annonce alors à Louis XIV que Philippe V a décidé d'envoyer en Catalogne une vingtaine d'épouses de partisans de l'archiduc Charles, en ces termes :
- « S[a] M[ajesté] C[atholique] a cru, que cela feroit au moins cesser des correspondances, qu'il estoit bien difficile d'empescher absolument, et couperoit court à tous les discours, et aux conversations qui se tenoient souvent dans les maisons de ces femmes, dont il ne pouvoit résulter que de mauvais effets<sup>46</sup>. »
- 24 Une capacité de nuisance suffisamment importante leur est donc reconnue pour justifier leur emprisonnement. Cependant, la surveillance, voire la mise à l'écart, de femmes issues de la haute noblesse ne révèle pas tant un pouvoir difficilement quantifiable qu'une nécessité ressentie par leurs adversaires. Dans le champ des luttes de factions courtoises, les femmes semblent dotées d'une capacité d'action au point qu'il apparaît nécessaire aux conseillers des princes de les contrôler étroitement.
- 25 Les réseaux d'un négociateur ne sont donc pas exclusivement féminins ou masculins mais mêlent en réalité les deux sexes en fonction des moments et des types de missions. Toutefois, loin de se limiter aux femmes issues de la haute aristocratie, on peut déceler la présence de femmes de conditions plus modestes. Ainsi, lors de la guerre de Succession d'Espagne, Philippe V et Louis XIV ont systématiquement cherché à détourner le roi du Portugal de l'alliance anglaise. Si la duchesse de Cadaval est chargée de transmettre les plis, le réseau français à la cour de Lisbonne s'organise en outre

autour d'une autre femme : M<sup>me</sup> d'Elvas. Cette Française était arrivée dans sa jeunesse à la cour portugaise dans la suite d'une princesse française. Elle réussit à épouser un seigneur portugais. Son intégration et sa connaissance de la cour de Portugal lui permettent de s'imposer comme un intermédiaire commode et discret. Lorsqu'elle est arrêtée en 1704, l'ambassadeur du roi de France à Madrid redoute qu'elle parle et livre les noms de ses intermédiaires. Durant plusieurs années, elle avait en effet eu pour mission de remettre des sommes d'argent, envoyées par le roi de France et destinées à entretenir des liens et des amitiés au sein de la cour portugaise. Sa détention en 1704 constitue une menace pour tous ceux qui ont pu nourrir quelque bienveillance à l'égard du roi de France. Elle peut donc représenter un risque et son sort ne laisse pas indifférent les ministres de Louis XIV<sup>47</sup>.

- 26 Dans un monde de cour, une épouse constitue un atout majeur car elle est susceptible d'intervenir en appui de son mari. En premier lieu, elle sert de canal à l'information tant pour sa collecte que pour sa diffusion. Certaines femmes mobilisent également leurs réseaux pour obtenir une faveur ou une grâce sans recourir à ceux de leurs maris. En cela, il existe bien des réseaux propres aux femmes dont elles bénéficient elles-mêmes ou leur parenté. Ainsi, en dépit d'une apparente rigidité, d'un protocole et d'une hiérarchie stricte, les cours offrent un espace où des femmes peuvent intégrer un réseau diplomatique au point d'en devenir un nœud central ou indispensable. Si la nature des sources (correspondances, dépêches) peut conduire à minorer leur rôle, l'étude fouillée de moments précis, comme la cour de Madrid à la fin du règne de Charles II ou encore une négociation spécifique, permet d'entrevoir comment l'action d'une femme ou d'une épouse se mêle à celles des hommes souvent mieux connus.

---

## NOTES

1. Lucien Bély, *Louis XIV, le plus grand roi du monde*, Paris, Gisserot, 2005, p. 78.
2. Armel Dubois-Nayt et Emmanuelle Santinelli-Foltz, dir., *Femmes de pouvoir et pouvoir de femmes dans l'occident médiéval et moderne*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2009, « Introduction : concepts et champs de recherche », p. 18.
3. *Ibid.*
4. Mariló Vigil, *La vida de las mujeres en los siglos XVI y XVII*, Madrid, Siglo XXI, 1986 ; Augustin Redondo, dir., *Relations entre hommes et femmes en Espagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUPS, 1995 ; María Victoria López-Cordón, *Historia de la mujer e historia del matrimonio*, Murcie, Universidad de Murcia, 1997 ; Elisa Garrido González, éd., *Historia de las mujeres en España*, Madrid, 1997 ; Helen Nader, *Power and Gender in Renaissance Spain. Eight Women of the Mendoza Family, 1450-1650*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 2004 ; Isabel Morant, dir., *Historia de las mujeres en España y América latina*, Madrid, Catédra, Historia, Serie Minor, 2005, t. II.
5. Bartolomé Bennassar, *Le lit, le pouvoir et la mort : reines et princesses d'Europe de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Edition de Fallois, 2006 ; Isabelle Poutrin et Marie-Karine Schaub, *Femmes & pouvoir politique : les princesses d'Europe (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Bréal, 2007. Le statut des femmes en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle a également fait l'objet d'un dossier coordonné par Caroline Le Mao et Marion Trévisi dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, 2009/3, n°244.

6. Fanny Cosandey, *La Reine de France : symbole et pouvoir, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 2000 ; Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005 ; Sylvène Édouard, *Le corps d'une reine : histoire singulière d'Élisabeth de Valois, 1546-1568*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009 ; Laura Oliván Santalía, *Mariana de Austria : imagen, poder y diplomacia de una reina cortesana*, Madrid, Editorial Complutense, 2006 ; Thierry Wanegffelen, *Le pouvoir contesté : souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot, 2008.
7. Sur la signature du traité de Douvres en 1670, par exemple, et l'intervention de la sœur de Charles II comme intermédiaire entre le roi d'Angleterre et Louis XIV, voir Lucien Bély, *Les secrets de Louis XIV : mystères d'État et pouvoir absolu*, Paris, Tallandier, 2012, p. 339-361. Sur le rôle des femmes dans la diplomatie, voir Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1991, p. 174-182 et *L'art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2007.
8. Sur le secret du prince et son usage lors des négociations diplomatiques, voir Lucien Bély, *Les secrets de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 81-102.
9. Sharon Kettering, *Patrons, brokers, and clients in seventeenth-century France*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1986 et « The patronage power of early modern french noblewomen », *The Historical Journal*, 1989, 32/4, p. 817-841 ; Sara Chapman, *Private ambition and political alliances : the Phélypeaux de Pontchartrain family and Louis XIV's government, 1650-1715*, Rochester, University of Rochester Press, 2004 et « Patronage as family economy : the role of women in the Patron-Client network of the Phélypeaux de Pontchartrain family, 1670-1715 », *French Historical Studies*, 2001, 24/1, p. 11-35. Pour l'Espagne, on pourra se reporter à la mise au point récente de María Victoria López-Cordón, « Les relations familiales en Espagne au xvii<sup>e</sup> siècle : perspectives d'analyse », *xvii<sup>e</sup> siècle*, 2009, 244/3, 61<sup>e</sup> année, p. 409-433.
10. Archives nationales (ci-après AN), Minutier Central des Notaires, LXXV/195, contrat de mariage entre Michel Amelot et Catherine Le Peletier de la Houssaye.
11. Charles Frostin, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV : alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.
12. Sur l'insertion d'Amelot dans les réseaux de pouvoir de la fin du règne de Louis XIV et sur son mariage, voir Guillaume Hanotin, *Au service de deux rois : l'ambassadeur Amelot et l'Union des couronnes (1705-1709)*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Sorbonne sous la direction de Lucien Bély, 2011 (en cours de publication).
13. Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe*, *op. cit.*, p. 213-224.
14. Lucien Bély, *La société des princes, xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1999, p. 264-265.
15. La comtesse de Pötting illustre aussi très bien le cas de ces épouses d'ambassadeurs qui secondaient efficacement leurs maris. Laura Oliván Santalía, *op. cit.*, p. 144-152.
16. Ana Álvarez López, *La fabricación de un imaginario : los embajadores de Luis XIV y España*. Historia. Serie Menor, Madrid, Cátedra, 2008, p. 127 ; José Antonio López Anguita, « Madrid y Viena ante la sucesión de Carlos II : Mariana de Neoburgo, los condes de Harrach y la crisis del partido alemán en la corte española (1696-1700) », dans José Martínez Millán, Rubén González, coord., *La dinastía de los Austrias : las relaciones entre la Monarquía Católica y el Imperio*, Madrid, Polifemo, 2011, t. II, p. 1111-1156.
17. Archives du Ministère des Affaires Étrangères (ci-après AMAE), Mémoires et Documents, France, t. 447, « Récit adressé à Madame la princesse d'Harcourt de tout ce qui s'est passé à Versailles depuis l'Élection du Roy d'Espagne jusqu'à son départ pour se rendre à Madrid », [1701], f<sup>o</sup>59-77.
18. *Mémoire pour servir d'instruction à Monsieur le Prince & à Madame la Princesse d'Harcourt, choisis pas le roi pour conduire la reine d'Espagne jusques sur la frontière du royaume, d'où le dit Sieur Prince d'Harcourt doit passer ensuite en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi Catholique*, 19 septembre 1679, publié dans Jean Rousset de Missy, *Supplément au corps universel diplomatique du droit des gens...*, Amsterdam-La Haye, 1739, t. I, p. 278-280.

19. « Mémoire pour servir d'instruction à M. le Prince et à M<sup>me</sup> la Princesse d'Harcourt choisi par le roi pour conduire la reine d'Espagne jusques sur la frontière du royaume d'où ledit Sieur Prince d'Harcourt doit passer ensuite en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi Catholique », édité dans Alfred Morel-Fatio, *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Portugal*, Paris, Felix Alcan, 1894, t. XI, p. 301.
20. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 120, lettre de Torcy à Orry du 8 décembre 1703, Versailles, f°281-287.
21. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 188, f°262. « Je vous prie Monsieur de vouloir bien adresser la lettre que je vous envoie au Secrétaire d'Etat de Portugal pour la faire rendre à Madame la duchesse de Cadaval, et de le prier de vous en envoyer la réponse. Cette lettre ne contient rien de particulier, et que l'on ne puisse laisser voir, ainsy il n'y a aucune précaution à prendre à cet égard, et je vous prie de croire que je suis très véritablement, Monsieur, entièrement à vous. De Torcy. »
22. Dans ses *Empresas*, Saavedra Fajardo assurait qu'« aucune lettre ou mémoire ne persuadait autant que la présence » auprès du prince. Saavedra Fajardo, *Empresa*, 23 ; cité dans Julio. D. Muñoz Rodriguez, « *Subir para no bajar* : adaptación política y representación social de la nobleza urbana castellana (Murcia, 1665-1724) », *Obradoiro de Historia Moderna*, n°12, 79-103, 2003, p. 97.
23. Francisco Andújar Castillo, *Necesidad y Venalidad : España e Indias, 1704-1711*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, coll. « Historia de la Sociedad Política », 2008 ; « Mercedes dotales para mujeres, o los privilegios de servir en palacio (siglos XVII-XVIII) », *Obradoiro de Historia Moderna*, 2010, 19, p. 215-247.
24. Francisco Andújar Castillo, « Juan de Goyeneche : financiero, tesorero de la reina y mediador de la venta de cargos », dans Agustín González Enciso, éd. , *Navarros en la Monarquía española en el siglo XVIII*, Pampelune, EUNSA, 2007, p. 68-88.
25. Julio. D. Muñoz Rodriguez, « *Subir para no bajar* », art. cit., p. 81-100.
26. Guillaume Hanotin, *op. cit.*, p. 163-213.
27. Isabel Zacarias Ponce de León y Alencastre, fille de Manuel Ponce de León y Aragón, VI duc d'Arcos, né à Marchena (Séville), le 7 novembre 1633, mort en 1715, et de María Guadalupe de Alencastre y Cárdenas, née à Lisbonne le 9 janvier 1630. Devenue veuve, Isabel épousa le 26 septembre 1716 Francisco Gonzaga (1690-1758), créé duc de Solférino le 4 octobre suivant. Elle mourut en 1721. AN, B<sup>2</sup> 206, Pontchartrain à Daubenton, 11 janvier 1708, f°178 ; AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 156, lettre de Chamillart à Amelot, Versailles, 10 juillet 1706, f°23.
28. *Mercurie Galant*, septembre 1705, p. 70 : « Mr le marquis de Torrecusa a épousé Dona... de Villa-Torca, aussi fille d'honneur de la reine. Cette dame a beaucoup d'esprit, elle est dans les bonnes grâces de la reine, & il est peu de dames dans le palais en qui cette princesse aye autant de confiance qu'en la jeune marquise de Torrecusa. »
29. « La marquise de Torrecusa, qui est ici depuis quelque tems, a confirmé pendant le séjour qu'elle y a fait l'opinion que j'avois de ses sentimens, et elle a donné un exemple si distingué de sa fidélité en abandonnant ses biens du royaume de Naples, pour ne rien faire contre son devoir, que je suis persuadé que le roy mon petit-fils sera disposé par lui-mesme à lui en marquer sa satisfaction. Quoique vous voyés desjà informé de mes sentimens sur ce qui la regarde, j'ay voulu encore vous écrire que mon intention est que vous lui accordiés vos bons offices auprès du roy d'Espagne lorsqu'elle y aura recours, et que vous fassiez connoistre que je protège particulièrement ceux qui lui demeurent aussi fidèlement attachés. [...] », lettre de Louis XIV à Amelot, 4 janvier 1708 ; AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 188, f° 8, éditée dans Auguste Girardot, *Correspondance de Louis XIV avec M. Amelot, son ambassadeur en Espagne, 1705-1709*, Nantes, Imprimerie Merson, 1864, t. I, p. 263.
30. Saint-Simon, Louis (de Rouvroy, duc de), *Mémoires*, Arthur-Michel de Boislisle, éd., Paris, 1879-1918, t. XVII, p. 430.
31. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 170, lettre d'Amelot à Louis XIV, 30 octobre 1707, f°285-292.

32. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 188, lettre de Torcy à Amelot, 4 janvier 1708, f°7 ; lettre de Louis XIV à Amelot, 4 janvier 1708, f°8.
33. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 188, lettre de Torcy à Amelot, décembre 1708, f°201 ; t. 189, lettre de M<sup>me</sup> de Torrecusa à Torcy, 21 janvier 1709, f° 80-81 ; t. 189, lettre d'Amelot à Torcy, 28 janvier 1709, f°98.
34. Sur son rôle dans l'ascension, par exemple, de Michel Chamillart, voir Emmanuel Pénicaut, *Faveur et pouvoir au tournant du Grand siècle*, Michel Chamillart, *Ministre et secrétaire d'État de la guerre de Louis XIV*, Paris, École des chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des chartes » (76), 2004.
35. Les informations disponibles et les études sur ces femmes se sont largement multipliées. On peut citer, entre autres : Alfred Baudrillart, « Rapport sur une mission en Espagne aux archives d'Alcala de Hénarès et de Simancas », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3<sup>ème</sup> série, t. XV, 1889, p. 1-164 ; « Madame de Maintenon, son rôle politique pendant les dernières années du règne du Louis XIV », in *Revue des questions historiques*, t. 1, janvier 1890, p. 101-161 ; *Philippe V et la Cour de France*, Paris, Firmin-Didot, 1890 ; *Lettres de Madame de Maintenon*, Paris, Honoré Champion, 2009-2011 ; Marianne Cermakian, *La Princesse des Ursins, sa vie, ses lettres*, Paris – Montréal – Bruxelles, Didier, coll. « Études de littérature étrangère et comparée » (59), 1969 ; María de los Ángeles Pérez Samper, *Isabel de Farnesio*, Barcelona, Plaza & Janés, 2003, Pablo Vazquez Gestal, *Una nueva majestad: Felipe V, Isabel de Farnesio y la identidad de la monarquía*, Madrid, Fundación de Municipios Pablo de Olavide – Marcial Pons, 2013.
36. Charles-François Lévy, *Capitalistes et pouvoir des origines à 1715*, Paris – La Haye, 1969, vol. 1, p. 146.
37. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 151, f°167-170. « Le Sr Martin, Prestre de l'Oratoire étoit parti de Madrid pour retourner en France trois jours avant que j'arrivasse en cette cour. Madame d'Aguirre a receu aussy ordre de se retirer à la campagne. » Dans AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 147, lettre d'Amelot à Torcy, 5 juin 1705, Madrid, f°124-126.
38. Marie-Gertrude Wolff de Guttenberg, comtesse de Berlepsch (déformé en Berlips) avait été au service de l'électeur de Bavière à la cour de Charles II. Favorite de la reine Marie-Anne de Neubourg, elle fut décriée dans les pamphlets et les satires de la fin du règne de Charles II. Saint-Simon, *op. cit.*, t. VI, p. 110-111 ; Duque de Maura, *Vida y reinado de Carlos II*, Madrid, 1954 ; Marie-Françoise Maquart, *L'Espagne de Charles II et la France : 1665-1700*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000, p. 109.
39. José Antonio López Anguita, « Madrid y Viena ante la sucesión de Carlos II », art. cit., p. 1114-1115 ; María Victoria López-Cordón Cortezo, « Entre damas anda el juego: las camareras mayores de Palacio », art. cit., p. 127.
40. José Antonio López Anguita, « Madrid y Viena ante la sucesión de Carlos II », art. cit., p. 1121, 1123 et 1127.
41. Alfred Morel-Fatio, « La marquise de Gudanes, agent politique en Espagne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue Historique*, 3, 1891, p. 78-82 ; A. Martin, « Lettres de la marquise de Gudanes, 1693-1695 », *Revue Hispanique*, 47, 1919, p. 383-341 ; Émile Laloy, *La révolte de Messine : l'expédition de Sicile et la politique française en Italie (1674-1678)*, Paris, Klincksieck, 1929-1931, t. II, p. 636 ; Catherine Désos, *Les Français de Philippe V : un modèle nouveau pour gouverner l'Espagne (1700-1724)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2009, p. 49.
42. Cette conspiration était l'œuvre de la marquise del Valle qui fut ensuite exilée. María Victoria López-Cordón Cortezo, « Entre damas anda el juego: las camareras mayores de Palacio », art. cit., p. 126-127.
43. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 169, lettre d'Amelot à Louis XIV, 29 août 1707, f° 205-211.
44. AN, G<sup>7</sup> 1093, lettre d'Amelot à Desmarets, 8 octobre 1708, Madrid.
45. Sur ce sujet, on pourra se reporter à Elena Fernández García, « Historia y memoria de las mujeres asediadas », *Cuestiones de género : de la igualdad y la diferencia*, 6, 2011, p. 35-50.

46. AMAE, Cor. Pol., Esp., t. 183, lettre d'Amelot à Louis XIV, 5 novembre 1708, f<sup>o</sup> 18, r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

47. Guillaume Hanotin, *op. cit.*, p. 343-346, 363 et 619.

---

## RÉSUMÉS

Dans le monde des cours, les femmes sont souvent présentes et participent ainsi indirectement à l'exercice du pouvoir dans l'entourage d'un prince. L'étude des réseaux féminins d'un ambassadeur à la cour de Madrid au début du xviii<sup>e</sup> siècle offre la possibilité de mettre en évidence comment elles pouvaient intervenir dans la conduite d'une négociation. À travers l'exemple de l'ambassadeur Amelot de Gournay, on tentera d'éclaircir l'articulation des réseaux féminins avec ceux qui semblent être plus spécifiquement masculins. Dans le secret des correspondances diplomatiques, la présence des femmes se décèle rarement, souvent au détour d'une indiscretion. Toutefois, ce silence relatif des sources n'est pas le signe d'une absence des femmes dans la diplomatie. Dans la pluralité du réseau d'un négociateur, où se mêlaient « amies », parentes et alliées, on peut en effet repérer le rôle (spécifique ?) dévolu aux femmes. Cette contribution vise donc à esquisser leur participation, et la singularité de leur place et de leur action dans une mission diplomatique.

In the courtly world, women were often present and thus indirectly contributed to the exercise of power in the entourage of a prince. The study of women's networks of an ambassador to the court of Madrid in the early eighteenth century provides an opportunity to highlight how they could intervene in the conduct of negotiations. The example of the ambassador Amelot de Gournay helps to clarify the relationship of women's networks with those which were more specifically male. In the secrecy of diplomatic correspondence, the presence of women is rarely detected. However, the relative silence of the sources is not a sign of women's absence in diplomacy. Within the plural network of a negotiator that mingled "friends", relatives and allies, sources reveal the role (specific?) reserved for women. This article paper aims to outline their participation, and the uniqueness of their place and their work in diplomatic missions.

## INDEX

**Mots-clés** : Femmes, Négociation, France, Espagne, Guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), Réseau, Amelot de Gournay (Michel-Jean)

**Keywords** : Women, Negotiation, International affairs, War of Spanish Succession, Diplomacy

## AUTEUR

GUILLAUME HANOTIN

Université Bordeaux-Montaigne, CEMMC